PÉPINIÈRE
THÉRÉSIEN CADET
Ville de Saint-Denis

Dossier
de présentation

VILLE DE SAINT DENIS

La pépinère municipale, une pépinière pédagogique

La pépinière de la ville de Saint-Denis a été acquise à un pépiniériste privé, dans les années 1980.

Jusqu'à sa fermeture pour travaux fin 2012, elle a produit des plantes vivaces, arbres, arbustes et plantes à massifs. Cette production servait essentiellement à l'embellissement et l'approvisionnement des écoles, des associations et des services municipaux, ou aux manifestations protocolaires, festives et culturelles de la Ville.

Suite à un diagnostic du site réalisé en 2008, celui-ci pointait notamment, les faiblesses en termes de fonctionnement : l'aménagement des espaces de production s'avérait inadapté et les équipements, vieillissants. C'est pourquoi la Ville a décidé de réhabiliter sa pépinière, les travaux ont débuté fin 2014.

... / ...

Cette réhabilitation a eu pour objectif principal, une réorganisation spatiale du site afin de rendre plus fonctionnels les espaces de production pour les agents utilisateurs. Par ailleurs, la Ville a souhaité saisir l'opportunité de ces travaux, pour valoriser davantage ce site et le métier des agents « Jardiniers de la Ville ». Sur site, 10 personnes travaillent en permanence à l'épanouissement des espèces et poursuivent quotidiennement l'apprentissage de leur métier grâce notamment au partenariat avec le Parc National (cf. convention avec le Parc National).

La pépinière devient ainsi un espace pédagogique sur le métier de jardinier et les thématiques du développement durable, un espace de découverte, d'éveil à la nature et de sensibilisation à la protection de l'environnement (les interactions Homme-nature, la protection des ressources naturelles, les énergies renouvelables, les espèces endémiques et indigènes de La Réunion) pour le public scolaire de la ville. Elle a une double fonction, d'espace de production et d'espace pédagogique.

Avec ce nouveau visage, le site s'inscrit pleinement dans une démarche forte de valorisation du Patrimoine cher à la Ville de Saint-Denis et marque un tournant dans la préservation de notre bien commun, notre héritage : L'espace Naturel exceptionnel de La Réunion.

Les travaux en chiffres et en lettres ....

Les travaux de réhabilitation de la Pépinière municipale ont coûté 800 000 euros au total. Ils ont répondu notamment à une volonté d'optimisation des espaces de production et de valorisation.
5 entreprises ont œuvré d'octobre 2014 à juillet 2015 à la création :

- d'un arboretum,
- des jardins,
- d'un kiosque,
- d'un cheminement en bois et clôtures,
- d'un nouveau système d'irrigation,
- de deux nouvelles serres.

Ce programme s'accompagne d'un volet consacré au développement durable : toilettes sèches, production endémique, zéro phyto, photovoltaïque et bassin de rétention

... : ...

FOCUS sur quelques zones

Le Jardin d'accueil

À l'entrée de la pépinière, au niveau du kiosque se trouve le jardin d'accueil. Des arbres, des arbustes, des palmiers et des couvrantes viennent conforter l'ombrage et apporter un côté ornemental au jardin par la plantation d'essences. Ici, Bois de Judas, Bois de sable, Bois amer, Bois de chenille, Mazanbron, Patte lézard, palmiste blanc et palmiste rouge nous rappellent la richesse des espèces endémiques.

Un travail minutieux a été effectué afin de valoriser ces espèces par le biais notamment de fiche de renseignements à destination des visiteurs.

FOCUS sur quelques zones

Les jardins thématiques

Dans l'espace des jardins à thème, la diversité est mise en avant afin d'éveiller la curiosité des scolaires et de les faire voyager à travers les différentes thématiques développées.
Ces différents jardins se distinguent par leur origine, leurs formes, leurs couleurs, qui sensibilisent les élèves aux techniques utilisées et au respect du travail de ceux qui les ont façonnés.
Dans ce cheminement, les visiteurs traverseront des petits jardins thématiques et évoqueront les thèmes du jardinage et du développement durable (économiser l'eau, favoriser la biodiversité, entretenir la richesse du sol, lutter contre les espèces nuisibles…)

- Le jardin créole traditionnel
  Constitué de deux entités, l'une ornementale l'autre aromatique

- Le jardin « éveil des sens »
  Plus fantaisiste et poétique, il permet d'éveiller la curiosité et l'imagination. Le goût (fruits et légumes), le toucher (géranium rosat…), l'ouïe (carillons et clochettes accrochés aux branches), l'odorat (espèces aromatiques comme la verveine, citronnelle, romarin, menthe…), la vue (jardin-composé d'essences végétales aux couleurs vives).

- Le jardin sec
  Il est composé d'éléments minéraux (sable, éléments rocailleux etc.…) et de plantes grasses comme les cactées et des graminées.

… : …

FOCUS sur quelques zones

- Le box à substrat

  Là encore, cet espace développe à la fois l'objectif de production et un apprentissage pédagogique.

- Les serres

  Dans ces espaces se déroulent le travail des jardiniers horticoles du sol, la croissance des végétaux (germination, multiplication végétative).

- L'arboretum

  Le boisement forestier est l'un des deux stades finaux de l'évolution des végétaux qui est illustrée tout au long du parcours de la pépinière. À travers le boisement, le public pourra découvrir des végétaux adultes à l'état naturel. La palette végétale est essentiellement composée d'essences endémiques et indigènes. Des plantes hôtes sont également présentes afin de favoriser le développement et le maintien de la faune.
  Il est bien sûr essentiel de tisser un lien entre flore et faune et démontrer l'importance de ce lien ténu.

  Pour exemple, le Bois de Tension est l'une des plantes hôtes du papillon endémique de la Réunion, l'antarnatia borbonica. Ou encore, le Bois d'ortie est l'unique plante hôte du papillon endémique de la Réunion et protégé, le salamis augustina.

  L'arborétum permet de sensibiliser le public à la Forêt sèche réunionnaise et à sa fragilité.

... / ...

FOCUS sur quelques zones

• Le bassin paysager

Le bassin contient de l'eau en permanence, grâce au forage et à sa pompe immergée. Outre sa vocation technique sur la gestion de l'eau, le bassin a une fonction écologique

• **L'amphithéâtre**

Marco Ah-Kiem, célèbre sculpteur dionysien, a construit un petit amphithéâtre avec les anciens pavés de la Rue de Paris. Une valorisation originale de notre Patrimoine historique !

• **La fresque**

Afin de rendre le lieu encore plus agréable, Ferando Oyapoury, agent à la Ville de Saint-Denis, s'est attelé à la réalisation d'une fresque spectaculaire sur les locaux de la pépinière.

À Saint-Denis, l'environnement c'est Capital !

Le programme Life + Forêt sèche

En 2016, la Ville franchit une étape supplémentaire dans son engagement pour l'environnement.

Elle signe avec le Parc National de La Réunion, une convention d'application de la charte et entre de plain-pied dans un acte fort de préservation du patrimoine naturel.
Cette adhésion à la charte trouve son sens notamment dans les hauts du territoire.
En effet, près de 43 % de la superficie communale est intégré au Cœur Naturel du Parc. Les Dionysiens se trouvent donc à proximité d'espaces faciles d'accès, notamment par **la forêt sèche de la Providence** qui relie le centre-ville à un des plus hauts sommets de l'île.
Saint-Denis permet également d'accéder à des destinations riches d'un patrimoine exceptionnel, notamment la **Roche Écrite** qui abrite le tuit-tuit, oiseau menacé de disparition.
Les ravines dionysiennes, outre leur intérêt paysager, constituent aussi des corridors écologiques essentiels pour la faune aquatique et aérienne (pétrels et autres oiseaux marins, chiroptères) et les pentes et remparts associés abritent des habitats devenus rares.
Le village du Brûlé a vocation à devenir « une porte d'entrée » attractive pour le Parc National.

Ainsi, la première ville de l'Outremer joue un rôle prépondérant dans l'éducation à l'environnement et dans la valorisation de l'héritage commun.
En signant la charte, elle s'engage sur des actions prioritaires définies en concertation et apporte un appui essentiel au Parc National.

Favoriser la rencontre du public avec les patrimoines naturels, culturel et paysager

La ville s'engage au quotidien à faire partager au monde éducatif et à la population dionysienne les valeurs portées par le Parc national : connaissance, protection et valorisation des patrimoines naturels, culturel et paysager de La réunion.

Elle organise notamment de nombreuses visites pour les écoles de la Ville. Encadrés par des professionnels de la pépinière, **les enfants découvrent grâce à un parcours pédagogique les différentes fonctions du site.** Des centaines d'enfants ont ainsi été sensibilisés et ont pu échanger lors de projets pédagogiques précis sur la préservation de l'environnement naturel. **Cette initiative est essentielle car elle conforte la transmission de notre Histoire Naturelle à la jeune génération qui, à son tour, transmettra... Un cercle vertueux.** Au fil du temps, cette initiative touche de plus en plus d'écoles.

Afin de parfaire cet échange, la pépinière s'est dotée **d'outils pédagogiques performants** tels que des livrets, des panneaux de jeux interactifs ou encore des plans du site ludiques favorables à l'apprentissage.

Agir pour la conservation des milieux naturels et des espèces indigènes

La pépinière : une pouponnière d'espèces pour Tous les Réunionnais

Dans le cadre de la charte, la pépinière a mis en place une **section « espèces indigènes » au sein du site. Il s'agit là d'une véritable unité de production des espèces ! Une sorte d'incubateur, de pouponnière de plantes rares.**

Résultat : elle produit des milliers de plants d'espèces endémiques dont la majeure partie (environ 2/3) est replantée sur les sites de restauration de la forêt sèche.

Depuis la signature de la convention, 40 000 arbres endémiques et indigènes ont été produits par la pépinière municipale.

De plus, de nombreuses classes à projet ont vu le jour dans le cadre de l'Agenda 21 scolaire de la commune (école des Lilas, école de Bois-de-Nèfles, les Baies roses, Eudoxie Nonge etc..). Elles ont fait de l'environnement leur axe pédagogique et sont associées à ce travail de préservation.

... : ...

• Les espèces endémiques au cœur des quartiers

Fière de cette production exceptionnelle, la Ville réserve aussi une partie de ces plantes à **l'embellissement de ses quartiers.** Ainsi, aux 4 coins de la Ville, des espaces fleuries ou végétaux voient le jour et remplacent de nombreux dépôts sauvages.

Et afin que les jardins des particuliers soient aussi les vecteurs de la préservation. Lors d'après-midi récréatif ou d'événements de quartiers, des centaines de plants sont distribuées aux riverains.

Hommage à Thérésien Cadet

L'appellation de la pépinière municipale en pépinière Thérésien Cadet est une évidence. Natif des Avirons en 1937, ce jeune homme d'origine modeste décroche l'École Normale de Saint Denis avant de s'envoler à Paris pour suivre des études scientifiques dans la capitale. Aux côtés d'un médecin militaire à la retraite, il découvre sa passion pour les plantes.

Professeur agrégé, il met en place, en 1964, le laboratoire de biologie végétal de l'Université de la Réunion ainsi que l'herbier universitaire. Ainsi, pour sa seule thèse de doctorat, Thérésien Cadet échantillonne plus de 7 000 espèces, une collection qui fait encore référence. Toute sa vie, il se consacre à la connaissance de la flore de l'île et, plus généralement, des Mascareignes. Déjà à son époque, Thérésien Cadet constate que les zones dégradées par l'homme étaient envahies par des espèces exotiques.

Pour Mare-Longue, une des rares zones de forêt préservée, Thérésien Cadet prit l'initiative de travailler aux côtés de l'ONF et des institutionnels pour la préservation des milieux naturels. En 1981, ces efforts communs ont conduit à l'extension de la Réserve de Mare-Longue ainsi qu'à la création des réserves biologiques.

La renommée de ce spécialiste de la flore des Mascareignes est désormais internationale.